

DEGRIPFLON

**LUBRIFIANT, HYDROFUGEANT, ANTICORROSION, ANTI-OXYDANT, DÉGRIPPANT, ANTI GRIPPANT
HAUTE PERFORMANCE AU PTFE
USAGE PROFESSIONNEL**

DEGRIPFLON est une préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée d'huile minérale, de lubrifiant filmogène, de PTFE, d'agents inhibiteur de corrosion, de renforçateur de pénétration.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 830 G/L +/- 20 G/L
Réaction chimique	: NEUTRE
Couleur	: AMBREE
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE SOLVANT
Point d'éclair	: 17°C AFNOR COUPE FERMEE
Inflammabilité	: POINT ECLAIR SUPERIEUR A 21°C ET INFERIEUR A 55°C
Gaz propulseur	: PROPULSEUR HYDROCARBONE

PROPRIETES PRINCIPALES

*DEGRIPFLON ne présente pas d'agressivité vis-à-vis des métaux et matériels, alliages légers, aluminium, inoxydables, cuivre, etc... **Hydrophobe**, il repousse l'humidité qui favorise l'oxydation et la corrosion. Renferme des agents **anti-corrosion**.*

DEGRIPFLON a un haut pouvoir pénétrant, par forte capillarité, s'insinue entre les oxydes, la rouille et le métal. Agit en présence de dépôts secs ou gommés de graisses, goudrons, etc...

DEGRIPFLON solutionne rapidement les problèmes de grippage pour les boulons, écrous, vis, assemblages mécaniques, câbles, serrures, cadenas, glissières, charnières, axes de poulies, réas, etc...

*DEGRIPFLON est appliqué en **curatif** lors des démontages afin d'éviter la détérioration des pièces et notamment les filetages ; **préventif** lors du remontage pour éviter le phénomène de « soudage » entre les écrous et les filets, facilite les démontages ultérieurs.*

Winch	Taquet coinçeurs	Ridoirs, tendeurs	Manilles	Crochets pélican	Rail d'écoute
					
Poulies	Encres articulées	Guindeaux	mousqueton	Emerillon	Treuil et câbles
					

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Aérosol utilisable en multipositions (tête en haut ou tête en bas pour une application plus facile).
- Selon le cas, pulvériser directement sur les surfaces à dégripper :
Pulvérisation localisée : utiliser le tube prolongateur
Pulvérisation large : retirer le tube prolongateur.
- Laisser pénétrer dans les parties bloquées.
- Renouveler si nécessaire l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage.

RECOMMANDATIONS



H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Eviter de respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux, du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer.

Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée.

Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée.

Bien ventiler après usage.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés, notamment des surfaces sensibles aux dégraissants dégraissant, matières plastiques, peintures insuffisamment réticulées.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.